

عن عائشة رضي الله عنها قالت : سمعتُ النبيَّ صَلَّى اللهُ عليه وسلَّمَ يقولُ في بعضِ صلَّاته : اللهمَّ حاسبني حساباً يسيراً

فلما انصرف قلتُ : يا نبيَّ الله ! ما الحسابُ اليسيرُ ؟  
قال النبيُّ صَلَّى اللهُ عليه وسلَّمَ : أنَّ يُنظرَ في كتابه فيُتجاوزَ عنه إنَّه من نوقشَ الحسابَ يومئذٍ يا عائشةُ هلكَ وكلُّ ما يصيبُ المؤمنَ يكفرُ اللهُ به عنه حتَّى الشوكَةُ تشوكُهُ



D'après 'Aïcha (qu'Allah l'agrée) : J'ai entendu le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) dire dans certaines de ses



prières : Ô Allah ! Juge moi d'un jugement facile ! (1)

Lorsqu'il a terminé, j'ai dit : Ô Messenger d'Allah ! Qu'est-ce que le jugement facile ? Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « On regarde dans son livre (2) et il lui est pardonné. Certes, ce jour là, celui à qui on discute le jugement est perdu ô 'Aicha !

Et tout ce qui touche le croyant est une expiation de la part d'Allah (3) ne serait-ce qu'une épine qui le pique ».

---

(Rapporté par l'imam Ahmed dans son Mousnad n°24215 et authentifié par Cheikh Albani dans Sifat Salat Kitab Al Oum vol 3 p 1007)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans Sifat Salat Kitab Al Oum vol 3 p 1007 (Cheikh Albani)